



vendredi 28 février 2025

Aides au fonctionnement des Clubs FFVL d'AURA

Connectez-vous à l'intranet de la F.F.V.L. <https://intranet.ffvl.fr/> avec le nom d'utilisateur (ou login) et le mot de passe que vous utilisez habituellement ou avec votre lien de connexion automatique.

Si vous n'en avez pas, sur la page d'accueil intranet, vous cliquez sur nouveau et ils vous seront envoyés par mail quelques minutes plus tard. Vous pourrez alors retourner sur la page intranet et vous connecter à l'aide de ces codes.

A la connexion le système vous reconnaîtra pour peu que vous soyez identifié dirigeant ou membre de cette structure club.

Vous arrivez sur une page d'accueil personnalisée de l'intranet, avec à droite votre nom d'utilisateur et l'intitulé du club.

En cliquant sur le nom du club vous arrivez à la page suivante :

LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR

Fiche Annuaire	Licenciés	Terrains	Interface avec helloasso	Licence en ligne	Balises	Journées contact
Mailing	Subventions	Treuil/Remorque	Recyclage matériel			
voir	Modif annuaire	Modif bureau/equipe peda	Redirections	Documents	AG	Historique

Rechercher un club, une école...

Site web : <http://www.montlambair.org/>

Adresse postale :
228 RUE DES COMBETTES
C/O FRED ET DANIELE SUTRE
73800 CRUET
Mobile :
Courriel : montlambair@orange.fr

Adresse du local :
LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR
C/O FRED ET DANIELE SUTRE
228 RUE DES COMBETTES
73800 CRUET

Position GPS :
Latitude : 45° 33'11"N (45.5505°)
Longitude : 6° 6'12"E (6.1035°)

club
Parapente n°03533
Pratique majoritaire en 2024 : PARAPENTE

Attestation(s)
• Assurances structure
• Affiliation et nombre de licenciés

Formulaire(s)
• Formulaire de licence pre-rempli (2025)
• Notice licence 2025

Cotisations Ligue 2025
• Cotisations Primo licence Parapente / Delta : 8 €
• Cotisations Pratiquant Parapente / Delta : 8 €

Cotisations CDVL 2025
• Cotisations Primo licence Parapente / Delta : 1 €
• Cotisations Pratiquant Parapente / Delta : 5 €

Voir aussi :
• FFVL
• LIGUE DE VOL LIBRE AUVERGNE RHONE ALPES
• C.D.V.L. DE SAVOIE

Bureau : [site](#) [csv](#)

Président(e)

Comité Directeur

Secrétaire

Vice-Secrétaire

Tresorier

Vice-Tresorier

Sites Vol Libre

Commission compétition Parapente

Animateur sécurité

Prendre une licence



FICHE ANNUAIRE

- ❖ **Voir** : Correspond à la fiche annuaire de votre club visible sur le site Internet. Vous y trouverez également l'**attestation d'assurances téléchargeables** ainsi que les formulaires de licences pré-remplies etc....
- ❖ **Modif annuaire** : vous permet d'actualiser par vous-même les données de l'annuaire ainsi que les coordonnées GPS qui vont permettre la localisation de votre structure sur la carte. Vous pouvez également télécharger votre logo.
- ❖ **Modif bureau/équipe péda** : vous permet d'actualiser la liste des membres de votre équipe. Pensez à mettre à jour cette ligne au début de chaque saison.

A chaque mise à jour, le référent inscrit reçoit automatiquement les infos concernées. Exemple pour un référent aérien ajouté, les informations envoyées :

LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR

Fiche Annuaire	Licenciés	Terrains	Interface avec helloasso	Licence en ligne	Balises	Journées contact	Mailing	Subventions
Treuil/Remorqué	Recyclage matériel							
voir	Modif annuaire	Modif bureau/equipe péda	Redirections	Documents	AG	Historique		

+ COMITÉ DIRECTEUR

+ VICE-SECRÉTAIRE

+ VICE-TRÉSORIER

+ SITES VOL LIBRE

+ COMMISSION COMPÉTITION PARAPENTE

+ ANIMATEUR SÉCURITÉ

- PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE 1

licencié

Indiquez le numero de licence (7 chiffres + 1 lettre) ou le NOM PRENOM, puis selectionnez le bon dans la liste

fonction

Espace Aérien

- ❖ **Document** : possibilité de stocker des données relatives à votre structure (Rapport moral, PV AG, rapport financier...)
- ❖ **Historique** : permet au secrétariat de suivre les modifications que vous apportez aux trois onglets précédents.

LICENCIES

- ❖ **Terrains de pratique :** Vous devez renseigner les champs en donnant également la position GPS ainsi que des informations sur l'accès, les équipements, secours, convention....

On accède à ces modifications : le président du club, la personne référencée *Espace de Pratique* (Sites Vol Libre) au sein du club + les référents Nationaux et Régionaux si besoin.

A ajouter : les schémas d'approches, règles et dangers, lien biodiversports [Biodiv-sports](#) | [Geotrek-Admin](#), l'accessibilité,... = ce remplissage apparaîtra automatiquement sur l'outil fédéral SpotAir.

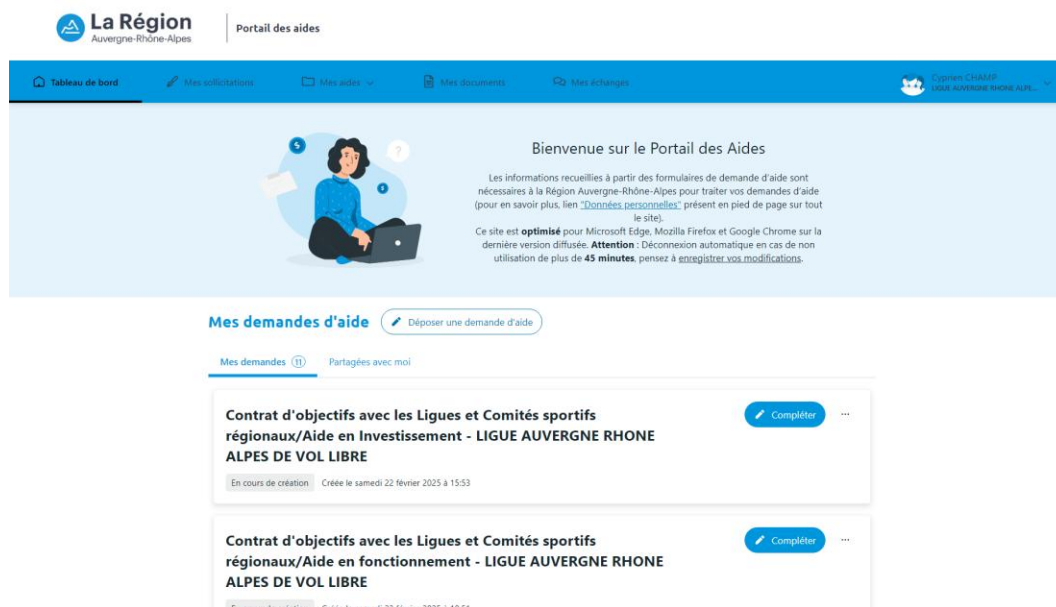
Ex ici ; [Terrain de pratique MONTLAMBERT \[648\] | Intranet FFVL](#)

The screenshot shows the 'Terrain de pratique MONTLAMBERT [647]' form on the FFVL Intranet. The form is divided into several sections:

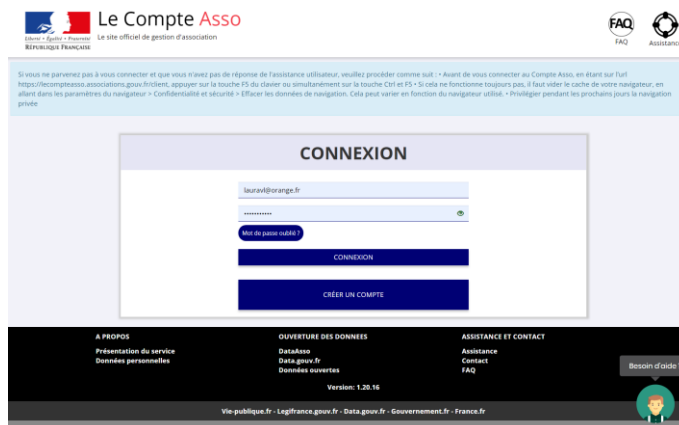
- Header:** FFVL Intranet FFVL, Terrain de pratique MONTLAMBERT [647]
- Left Sidebar:** A list of navigation links including 'Accueil', 'Glossaire', 'Liens', 'Contact', 'A propos', 'Recherche', 'Gestion des utilisateurs', 'Gestion des terrains', 'Gestion des équipements', 'Gestion des secours', 'Gestion des conventions', 'Gestion des règlements', 'Gestion des dangers', 'Gestion des règles', 'Gestion des schémas d'approches', 'Gestion des liens biodiversports', 'Gestion des liens Geotrek-Admin', 'Gestion des liens d'accessibilité', 'Gestion des liens de contact', 'Gestion des liens de renseignements', 'Gestion des liens de soutien', 'Gestion des liens de partenariat', 'Gestion des liens de collaboration', 'Gestion des liens de coopération', 'Gestion des liens de concertation', 'Gestion des liens de consultation', 'Gestion des liens de participation', 'Gestion des liens de consultation', 'Gestion des liens de participation', 'Gestion des liens de consultation', 'Gestion des liens de participation'.
- Main Content Area:**
 - 3D View:** A 3D rendering of the terrain with a white cylinder indicating a specific point of interest.
 - Map View:** A map showing the flight path (green line) and various points of interest (red dots).
 - Aerial View:** A detailed aerial view of the practice area with various markings and equipment.
 - Regional Map:** A map of the surrounding region showing the location of the practice area.
- Form Fields:**
 - Informations utilisateur:** Nom, Prénom, Adresse, Téléphone, Email, etc.
 - Informations terrain:** Nom du terrain, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations équipements:** Nom de l'équipement, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations secours:** Nom du secours, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations conventions:** Nom de la convention, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations règlements:** Nom du règlement, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations dangers:** Nom du danger, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations règles:** Nom de la règle, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations schémas d'approches:** Nom du schéma, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens biodiversports:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens Geotrek-Admin:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens d'accessibilité:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens de contact:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens de renseignements:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens de soutien:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens de partenariat:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens de collaboration:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens de coopération:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens de concertation:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens de consultation:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
 - Informations liens de participation:** Nom du lien, Adresse, Localisation, etc.
- Footer:** A QR code and a small logo.

Les aides financières pour les clubs :

- La Région : en Auvergne Rhône Alpes <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/aides/financer-lequipement-sportif-de-mon-club> (anciennement FNDS pour les anciens) La principale ressource pour obtenir un financement conséquent (demande possible de février à mars).



- Ministère des Sports ANS (Agence Nationale du Sport) :



<https://federation.ffvl.fr/pages/demande-subvention-ans-2024>

Ce financement est désormais instruit via la FFVL au travers du Projet Sportif Fédéral. Toutes les structures, clubs, CDVL et ligues peuvent y prétendre selon un cadre déterminé

- Le comité Olympique : [Tout savoir sur les campagnes de subventions régionales 2024 - CROS Auvergne Rhône-Alpes](#)

Ces aides sont les principales sources financières à solliciter pour obtenir des aides conséquentes.

Les Aides Fédérales :

- Se rapprocher de son **CDVL** pour voir les dispositifs en place : remboursement location des terrains, aides aux jeunes, aux féminines... [Pour demander une aide au CDVL - cdvl - comite département de vol libre de Savoie](#)
- Dans un deuxième temps, se rapprocher de sa **Ligue** [LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE VOL LIBRE – LAURAVL](#)
- **FFVL** : Dans l'intranet du club [LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR | Intranet FFVL](#)

Plusieurs aides possibles :

- Actions pour les Jeunes en progression [Appel à projets : des jeunes et des ailes | FFVL.FR](#)
- [Programme Educ'en ciel | FFVL.FR](#) pour la découverte pour les jeunes mineurs
- [Voler mieux | FFVL.FR](#) pour des actions de formations
- [KITER MIEUX OPÉRATION - kite.ffvl.fr](#)
- [Programme Educ'en ciel | FFVL.FR](#) :

LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR

Fiche Annuaire

Licenciés

Terrains

Interface avec helloasso

Licence en ligne

Balises

Journées contact

Mailing

Subventions

Treuilé/Remorqué

Recyclage matériel

2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025

Aucune subvention pour l'année 2025.

— DEMANDER UNE NOUVELLE SUBVENTION

Subvention *

- Sélectionner -

Remplir la demande

Demande d'une nouvelle subvention pour LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR

Fiche Annuaire

Licenciés

Terrains

Interface avec helloasso

Licence en ligne

Balises

Journées contact

Mailing

Subventions

Treuilé/Remorqué

Recyclage matériel

2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025

P R É V I S I O N S

Catégorie / Actions éligibles *

- ☐ 01 - Activités de constructions
- ☐ 02 - Infrastructures
- ☐ 03 - Ateliers numériques (impression 3D)
- ☐ 04 - Artisans locaux
- ☐ 05 - Quartiers prioritaires
- ☐ 06 - Éducateurs à l'environnement
- ☐ 07 - Santé
- ☐ 08 - Autre

Date de début de l'action *

Date *

Par ex.: 15/03/2025

Nombre de journées *

Lieu *

Nombre de jeunes prévus *

Nom des encadrants *

Présentation synthétique de l'action *

Liens web relatif à l'action menée (site web, réseaux sociaux...)

Responsable du suivi de la demande de subvention *

000201SD - Cyprien CHAMPS

Indiquez le nom de l'association et cliquez sur le bouton "Ajouter au formulaire". Vous retrouverez les liens dans la liste.
Chaque formulaire est un nouveau unique relatif d'une action sur l'année.

— DOCUMENTS

Nom du fichier	Type	Status
Cliquez ici pour télécharger.		
Document 1 (fichier PDF)	Document	En cours de traitement

Vous avez uploadé :

Document 1 (fichier PDF) : [Nom du fichier] - Taille: 1 Mo - Type: PDF

État:

Demander une subvention

Supprimer

Annuler cette demande

- FFVL – COMMISSION FÉMININE

La Commission Féminine FFVL est une équipe de femmes motivées pour travailler ensemble. La raison d'être de cette commission est simple : en vol libre, comme dans beaucoup d'autres sports, les femmes commencent souvent des activités sportives (30% de femmes en stage initiation), qu'elles quittent rapidement ensuite (10% des licenciées, 5% des compétitrices). L'Olympiade en cours propose, comme l'un de ses objectifs majeurs, la féminisation des sports, tant en matière de représentation dans les instances sportives locales et nationales que parmi les pratiquantes. Nos objectifs visent donc essentiellement à travailler dans ce sens sur plusieurs volets. Vous organisez un événement, une formation à destination des femmes, n'hésitez pas à solliciter la commission féminine FFVL pour vous aider pour une aide financière ou logistique.

Contact : com.feminine@ffvl.fr

- FFVL – COMMISSION COMPÉTITION

La Commission Compétition Parapente (CCP) gère, entre autres, un budget dont la plus grande partie est consacrée au subventionnement d'épreuves. Ce budget est élaboré à partir du mois de septembre sur la base des demandes de subventions parvenues à la CCP et sur les projections, à la hausse ou à la baisse, des rentrées financières. Une fois le premier budget effectué, il y a un premier arbitrage qui est fait au sein de l'activité Parapente. Le budget Parapente est présenté en Bureau Directeur de la FFVL, avec le budget des autres disciplines de la FFVL où d'autres arbitrages peuvent encore être réalisés. Enfin, les budgets sont adoptés en Comité Directeur pour être présentés avant l'Assemblée Générale de la FFVL. Le financement de la FFVL est composé du produit des licences, des subventions ministérielles et du partenariat privé. Une partie des recettes provient également des "cartes compétitions". [Demander une subvention pour une épreuve de parapente | Parapente](#)

- FFVL – SITES ET ESPACES DE PRATIQUE

À renvoyer obligatoirement au Responsable Régional Sites de la AURA [Demande d'aide au financement – LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE VOL LIBRE](#),

Les demandes de subventions doivent obligatoirement passer par le Responsable Régional Sites (RRS) pour vérification et validation du dossier (nécessité d'avoir au moins un financement départemental, régional ou local). Si celui-ci juge que la demande de subvention doit obtenir également une aide nationale, il transmettra lui-même la demande à la FFVL via le service administratif de la commission Sites. Le conseiller technique référent de la région devra lui aussi être destinataire du dossier. LES RESSOURCES FFVL – SITES ET ESPACES DE PRATIQUE Demande subvention : création ou aménagement d'un site Si vous avez un projet de création ou d'aménagement d'un site, vous pouvez déposer un dossier de demande de subvention auprès de la commission nationale des sites et espaces de pratique. Afin d'élaborer votre budget, veuillez consulter le document sur le site fédéral <https://federation.ffvl.fr/node/3827> vous pouvez demander. qui vous permettra de connaître le montant de la subvention que Le dossier déposé doit comporter la fiche de demande de subvention ainsi qu'un devis des travaux à réaliser. Un document descriptif et explicatif de l'action à réaliser sera le bienvenu, il permettra de prioriser l'action. Une fois l'action terminée, il faut retourner obligatoirement la fiche "bilan de l'action" (modèle disponible sur le site FFVL) Vous pouvez trouver dans les pièces jointes le document à l'usage des gestionnaires de sites qui pourra apporter les renseignements nécessaires à l'élaboration du dossier de demande de subvention.

Les aides à la formation des encadrants fédéraux

Inciter les membres de son club à se former en tant qu'encadrant (tout en prenant le temps pour cela = 3 ans à minima d'expérience avant d'aller vers un BPC, BPC qui ouvre les portes de l'encadrement) : [Calendrier des formations 2025 – LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE VOL LIBRE](#)

- Animateur Fédéral : inscription directement dans une école [2024 -9b- Organisation de la formation sous tutorat Animateur fédéral PP D](#) convention à envoyer à la Ligue avant le début de la formation = aide FFVL reversée directement à la Ligue (remboursement sur facture uniquement).
- Accompagnateur Fédéral : [Accompagnateur fédéral – LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE VOL LIBRE](#) = aide directement déduite dans la formation Ligue
- Pour le Moniteur Fédéral : [Monitorat fédéral de parapente | Parapente](#) = c'est au niveau national que cela se passe. Si l'ensemble du cursus a été effectué, l'ensemble des frais pédagogiques seront remboursés (sauf Qbi) : Objectif= avoir des moniteurs fédéraux au sein de nos clubs.

Les autres aides possibles

Les sponsors et mécénat :

- Chercher des **sponsors privés** (entreprises locales ou nationales) qui sont souvent intéressés à financer des projets sportifs en échange de visibilité. Vous pouvez leur proposer des partenariats ou des contreparties sous forme de publicité, de logos sur des équipements, etc.
- Le **mécénat d'entreprise** peut aussi être une solution. De nombreuses entreprises sont prêtes à soutenir des initiatives associatives à travers des dons financiers ou matériels.

Les fondations privées et associations :

- Certaines **fondations privées** (comme la Fondation de France, la Fondation pour le Sport, ou d'autres fondations locales) offrent des aides financières pour des projets sportifs. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions de demande de financement et les types de projets qu'elles soutiennent =

- <https://projets.cera.caisse-epargne.fr/fr/>

-<https://projets.fondation.bouyguestelecom.fr/fr/>

-<https://fondation.atmb.com/>

-[Home FR | Rotary International](#)

- Il existe aussi des **associations de soutien** qui aident les clubs sportifs en leur fournissant des fonds, des formations ou des équipements

Les plateformes de financement participatif :

- Les sites de **crowdfunding** (financement participatif) comme **KissKissBankBank**, **HelloAsso**, **Ulule** ou **Leetchi** sont une bonne option pour obtenir des fonds auprès de particuliers. Ce mode de financement peut être très utile si vous avez une communauté engagée.

Les fonds européens :

- L'Union européenne soutient diverses initiatives locales, y compris les projets sportifs, au travers de programmes comme **Erasmus+** (pour la mobilité et l'inclusion dans le sport) ou **le programme Europe pour les citoyens**.
- Ces fonds sont souvent accessibles pour des projets impliquant des partenariats internationaux ou la promotion du sport comme vecteur d'inclusion social

Les aides à l'équipement :

- Certains fabricants ou distributeurs d'équipements sportifs offrent des **aides en nature**, comme des dons d'équipements ou des réductions, surtout si vous êtes un club de jeunes ou une association qui promeut la pratique du sport auprès des jeunes.

N'hésitez pas à vous rapprocher de structures comme **France Active**, les **Maisons des Associations** ou les **Relais d'Initiatives Sportives**, qui peuvent vous conseiller et vous orienter dans vos démarches pour obtenir des financements.